

Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #14 - janvier 2024



KANAT CARRELAGE

**POSE SOL / FAÏENCE
NEUF / RÉNOVATION
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

06 52 34 94 38

kanat.basiri@gmail.com
38670 CHASSE SUR RHÔNE

POINT PNEUS

Le spécialiste du pneu

**NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D
DÈS 70€**

GARAGE
VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques
ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu

04 78 07 05 92



TEAM JK-Service à la Personne s'occupe :

Des personnes de tous âges ayant
le besoin d'être soulagées des tâches
de la vie quotidienne

Des personnes en situation de handicap

Des personnes âgées

Des personnes en retour d'hospitalisation

Les prestations dispensées par notre personnel :

Aide à la personne (hygiène, confort, transfert)

Aide au lever et au coucher

Aide à la toilette

Accompagnement aux rendez-vous médicaux

Accompagnement aux courses

Préparation et aide à la prise de repas

Garde malade et aide au coucher

Ménage et repassage

**Un service de proximité • Des intervenants(es) expérimentés(es)
Des prestations adaptées à vos besoins
Accompagnement dans les démarches administratives**

TEAM JK-Service à la Personne
19, allée des chevreuils - 38670 Chasse-sur-Rhône
Jean Kubwimana - 06 02 55 20 28 / 04 72 32 11 94
teamjk644@gmail.com - www.team-jk.com

SOMMAIRE #14

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-10 Mieux
comprendre les PFAS

p 11 C'est voté

p 12-14

La vie de la commune
Citoyenneté et vie
scolaire

p 15-20

• Solidarité • Santé
• Sécurité • Environnement
• Travaux • Culture

p 21 Courrier des lecteurs

p 22-29

La vie de nos associations

p 30

Du côté de l'agglo

p 31-32 Pour infos

p 32 Etat-civil

p 33 Patrimoine

p 34 Tribunes

p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune
de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 500 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : images couverture © Daniel
Peyreplane / © Chasse-sur-Rhône / associations /
freepick / AdobeStock
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chers Chassères,

L'année 2023 a été une année particulière pour nous tous. La crise de l'inflation sur les produits du quotidien a perduré. Notre pays a connu un nouvel épisode d'émeutes urbaines et des intempéries d'une rare intensité ont particulièrement impacté notre Commune.

Durant cette période, la Ville a été... et restera à vos côtés.

En effet, nous poursuivrons notre engagement aux côtés des plus vulnérables avec les aides du CCAS et les politiques municipales comme ce fut le cas avec le **bouclier tarifaire** visant à soulager le pouvoir d'achat des familles chassères. Nous continuerons à préparer la Ville aux défis d'aujourd'hui et de demain, à l'image des nombreux **aménagements dans les écoles** ou encore de l'**ouverture de nouveaux locaux pour notre Police municipale et CCAS effectuée durant l'année 2023**.

Comme mentionné dans le dernier magazine municipal, nous avons largement investi pour les conditions des écoliers, que ce soit en termes de **mobiliers, de manuels scolaires ou de transports**. Nous avons aussi procédé à la **renovation de l'aire de jeux des Barbières**, et installé une **tyrolienne** à la suite du projet initié par le Conseil des enfants.

Notre action pour votre sécurité s'est accentuée avec la **vidéoprotection** qui a déjà prouvé son efficacité tout au long de l'année, en appui des forces de l'ordre.

Bien que cela ne relève pas de sa compétence, les efforts de la municipalité pour développer l'attractivité économique de la Commune, grâce à des dispositifs comme le **Forum de l'emploi**, ont grandement participé à la nette baisse du taux de chômage à Chasse-sur-Rhône.

Les plus âgés des Chassères ont, quant à eux, bénéficié d'un beau programme concocté par la Municipalité. En effet, nous avons proposé un **repas de fin d'année, une**

distribution de paniers gourmands ou simplement des moments de partage et de convivialité réguliers.

Pour ces derniers, l'année 2024 sera l'occasion de s'exprimer davantage sur l'évolution de notre Ville grâce au **retour du Conseil des sages** !

En matière de voirie et de mobilité, les études de réfection se concrétiseront dans l'objectif d'assurer une meilleure sécurité et fluidité de la circulation.

Également, toujours dans une volonté de préserver notre environnement, nous multiplierons les sollicitations auprès de l'Etat et du Département pour bénéficier d'une meilleure protection de la santé des habitants face aux pollutions, qu'elles soient dues au trafic autoroutier ou au phénomène de perfluorés...

A ce propos, vous trouverez dans ce numéro, un **dossier spécial consacré à la pollution aux perfluorés**, pour mieux comprendre les enjeux, et les solutions à mettre en œuvre, à la condition d'un fort engagement de l'Etat pour faire appliquer le principe de pollueur-payeur. Enfin, cette année aura été celle de la **consécration pour la Culture à Chasse-sur-Rhône, avec la Saison culturelle et la Micro-Folie** qui ont décroché des partenariats inédits et organisé des spectacles de premier plan pour notre plus grand plaisir !

Pour conclure cette année riche en réalisations, et vous présenter les grandes orientations de la Municipalité pour l'année 2024, je vous donne rendez-vous **le 13 janvier à 10h30, salle Jean Marion, pour la cérémonie des vœux.**

Pour conclure cette année riche en réalisations, et vous présenter les grandes orientations de la Municipalité pour l'année 2024, je vous donne rendez-vous **le 13 janvier à 10h30, salle Jean Marion, pour la cérémonie des vœux.**

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal je vous souhaite une excellente année 2024 à toutes et à tous !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



1. FORUM SANTÉ, BIEN-ÊTRE

Vendredi 20 octobre - De nombreux partenaires réunis lors du Forum Santé, Bien-être.



4. 300 DEMANDEURS D'EMPLOIS PRÉSENTS

jeudi 23 novembre

3^{ème} édition du Forum de l'emploi, co-organisée par Pôle Emploi de Vienne.



5. MARCHÉ DES CRÉATEURS : MARCHÉ FÉRIQUE

25 novembre

Les Chassères ont profité du premier grand marché des créateurs de Noël à la salle Jean Marion.



2. WEEK-END SPÉCIAL JEUX VIDÉO

18 et 19 novembre

Le musée numérique de la Micro-Folie a séduit de nombreux jeunes joueurs et parents nostalgiques du rétro-gaming.

3. AUX ARTS CITOYENS

21 novembre

Le conseil des enfants a découvert la citoyenneté à travers l'art grâce à des jeux ludiques animés par la Micro-Folie.



Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr

6. CHASSE EN LUMIÈRES

8 décembre

De nombreuses familles chassères se sont retrouvées pour la nouvelle édition de "Chasse en Lumières".



AGENDA

DES ÉLUS



1. Cérémonie du 11 novembre

Une foule était présente pour commémorer le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.



2. Samedi 18 novembre • Cérémonie des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants ont été accueillis par le Maire et les élus à la Salle Jean Marion afin de profiter d'un temps d'échanges et d'une présentation des différents services de la Ville.



3. Jeudi 23 novembre • Un nouveau bus pour les associations !

Lors du Forum de l'emploi, le nouveau bus financé par les entreprises locales a été inauguré. Le véhicule est mis à disposition pour les sorties et déplacements des associations chassères et du CCAS.



4. Vendredi 24 novembre • Sauveteurs de Chasse-sur-Rhône, la coupe à la maison !

La municipalité a accueilli le 24 novembre dernier, les talentueuses et talentueux sauveteurs de toutes les catégories pour célébrer les multiples victoires de l'équipe et surtout célébrer la coupe de France de la méthode givordine !



5. Mercredi 29 novembre • Inauguration des P'tits Mariniers à Chasse-sur-Rhône

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération a inauguré la crèche les P'tits Mariniers qui a été rénovée, elle dispose désormais de 42 places d'accueil.



6. Mercredi 6 décembre • Paniers garnis offerts

Le CCAS de la ville a offert de délicieux paniers garnis lors des fêtes de fin d'année, au choix sucré ou salé.

SPECIAL

MIEUX COMPRENDRE LES PFAS !

Jeudi 12 mai 2022, l'émission « Envoyé spécial » sur France 2 a diffusé une enquête journalistique évoquant un risque de pollution aux perfluorés dans le sud de la région lyonnaise. Immédiatement, la Municipalité de Chasse-sur-Rhône a décidé d'agir pour faire toute la lumière sur cette pollution en alertant les pouvoirs publics et la justice, et en prenant attache avec les industriels du territoire, dans une démarche totalement transparente vis-à-vis des habitants.

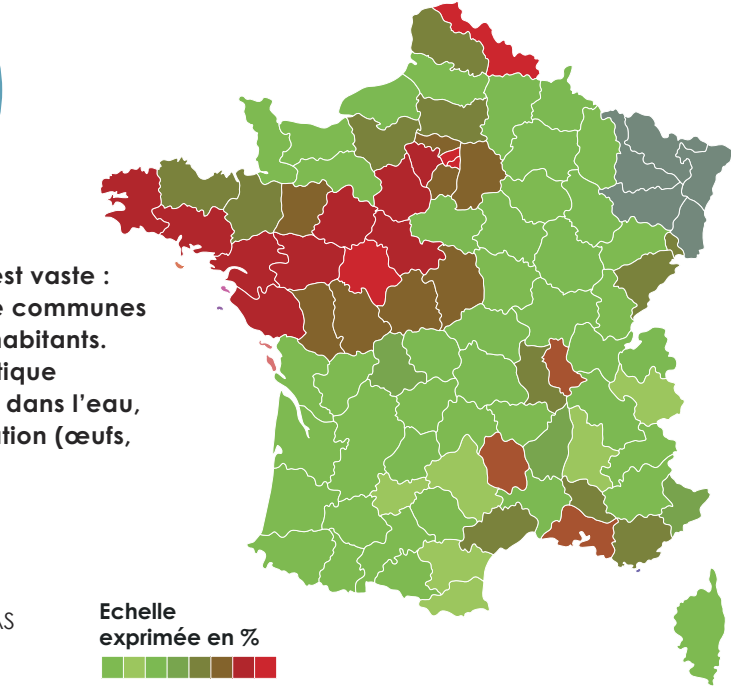
Les perfluorés, c'est quoi ?

Les polyfluoroalkyles (PFAS) regroupent près de 5 000 composés chimiques synthétiques.



Ils sont utilisés depuis les années 1950 pour leurs propriétés antiadhésives, résistantes aux fortes chaleurs et imperméabilisantes. On les retrouve dans des applications industrielles et dans des produits de consommation : textiles, emballages alimentaires, poêles, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs, cosmétiques... Pour notre secteur, les activités de ARKEMA et DAIKIN utilisent ou ont utilisé des PFAS.

Qui est concerné ?



Echelle exprimée en %
0 100
Ng/L = nanogramme = 0, 000 000 001 gramme

Pourcentage des échantillons d'eaux de surface contenant un PFAS quantifiable par département en 2020

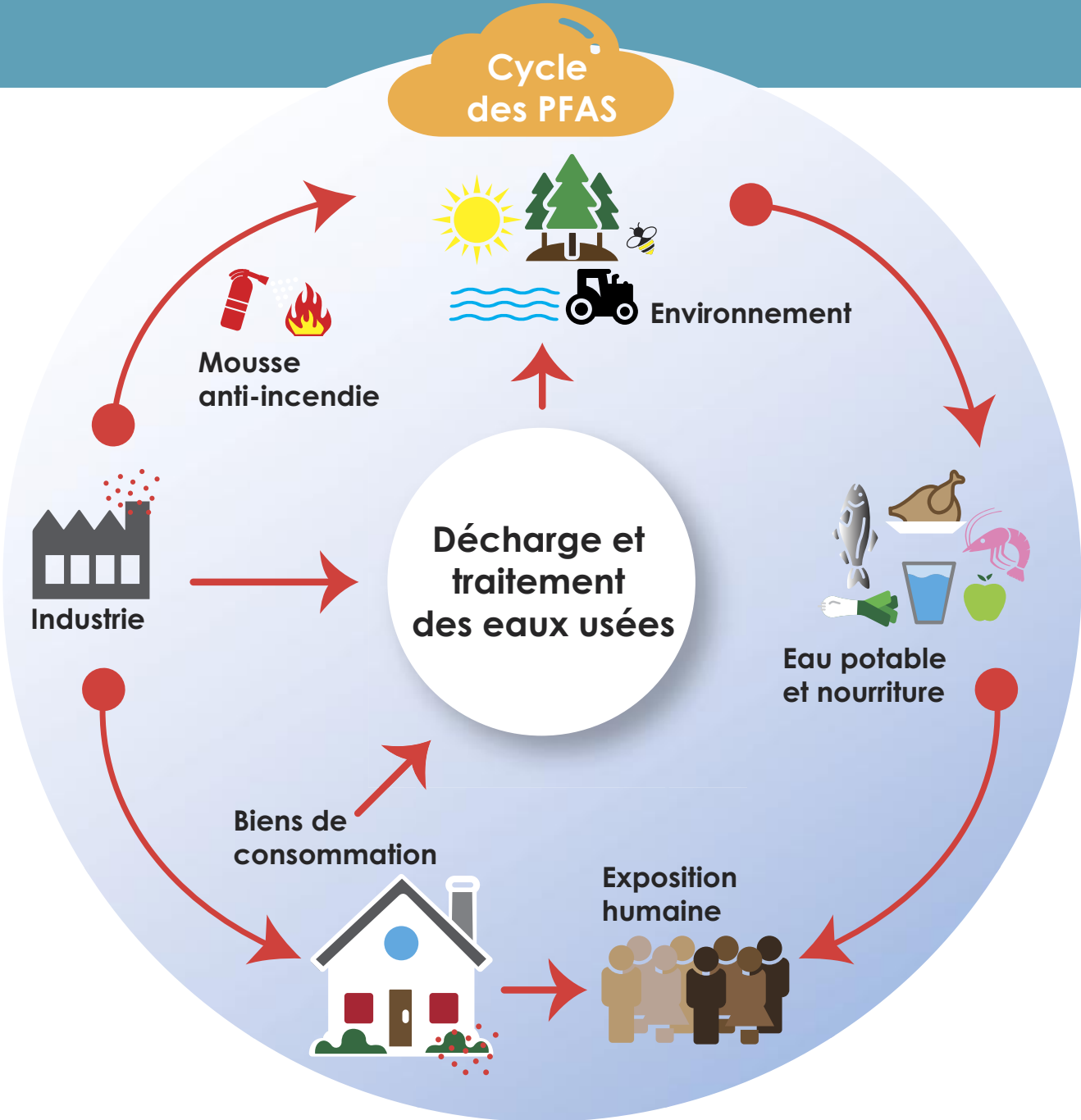
Quels taux de pollution retrouvés à Chasse ?

A ce jour, à Chasse-sur-Rhône, la présence problématique de perfluorés concerne l'eau du robinet. En effet, la Commune est approvisionnée en eau du robinet depuis le champ captant de Chasse/Ternay, au bord du Rhône.

Les analyses de l'eau du robinet à Chasse-sur-Rhône affichent une concentration en perfluorés de 140 à 200 ng/L.



Jusqu'à présent en France, les perfluorés n'étaient pas encadrés par des normes car ces composés étaient encore méconnus. Néanmoins, l'Etat a décidé de transposer en droit français une norme européenne fixant un seuil à respecter de 100 ng/L pour la somme de 20 PFAS identifiés comme problématiques pour la santé. Il s'agit d'une norme de qualité, pas de potabilité.



Néanmoins, à ce stade, l'Agence régionale de santé ne recommande pas de restriction de la consommation de l'eau du robinet.

Quels risques pour la santé ?

Selon l'importance de l'exposition, certains PFAS peuvent avoir des effets sur : le taux de cholestérol, le fonctionnement du foie, le poids à la naissance, le système immunitaire des enfants ou encore des maladies telles que des cancers. Ils font ainsi l'objet d'une attention particulière de l'autorité européenne de sécurité des aliments.

Ce qui est fait en termes de surveillance et de contrôle ?

- La Préfecture de Région pilote les démarches pour :
- surveiller les rejets actuels des entreprises via la DREAL ;
 - contrôler et analyser la présence des PFAS dans différents milieux (air, eau du robinet, fleuves et rivières, sol, chaîne alimentaire) sur le territoire, via l'Agence Régionale de Santé ;
 - faire les recommandations sanitaires, via l'Agence Régionale de Santé ;
 - assurer l'information de la population et mettre en place un comité de suivi pour les élus locaux ;
 - Relayer les informations sur www.rhone.gouv.fr.

Acronyme des acteurs territoriaux

- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Direction Départementale de la Protection des Populations (DDP)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

De quelle manière la Mairie agit-elle ?



Dès qu'elle a pris connaissance de l'existence de cette pollution, la Municipalité a alerté les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé ainsi que les services de Vienne Condrieu Agglomération, de SUEZ (distribution en eau potable) et du syndicat mixte d'eau potable Rhône-sud (production eau potable). Le Maire a également fait une intervention à ce sujet au sein du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes à deux reprises. Des analyses de la qualité de l'eau ont été réalisées par Vienne Condrieu Agglomération et Suez à la demande de la commune, et sont depuis effectuées très régulièrement.

Le Maire de Chasse-sur-Rhône a également porté plainte contre X afin qu'une enquête puisse faire toute la lumière sur les origines de cette pollution et évaluer les risques pour les habitants. (Retrouvez le dépôt de plainte sur le site de la Mairie). L'ensemble du Conseil municipal, a par ailleurs, adopté un vœu à l'unanimité appelant l'Etat à l'action face à cette problématique de santé publique.

Récemment, la Municipalité ainsi que le Maire en son nom propre se sont joints à une seconde plainte collective rassemblant 36 communes voisines au total, contre X auprès de la Procureure.

L'objectif ?

Alerter de nouveau et accélérer les enquêtes en cours, afin de prendre les mesures qui s'imposent au plus vite !

Enfin, vos élus militent pour :

- que les rejets dans l'environnement des PFAS soient immédiatement stoppés ;
- qu'une solution de traitement de l'eau soit installée directement à la sortie de l'usine de production d'eau potable afin d'assurer la qualité de l'eau du robinet sur le territoire ;
- éviter les solutions individuelles au cas par cas et non pérennes dans le temps ;
- appliquer le principe de pollueur-payeur pour que les responsables identifiés de cette pollution prennent toute leur part dans le financement de son traitement ;
- La municipalité continuera d'informer les habitants en totale transparence dès qu'elle disposera de nouvelles informations.

• QUI GÈRE L'EAU POTABLE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et le transfert de la compétence eau potable, Vienne Condrieu Agglomération exerce l'ensemble des compétences liées au cycle de l'eau (gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales urbaines). Pour notre territoire, Vienne Condrieu Agglomération a délégué la production de l'eau potable à SUEZ et au syndicat mixte d'eau potable Rhône Sud via son usine située dans le champ captant de Chasse/Ternay.



De nombreuses analyses suivent leur cours avec des résultats plus ou moins satisfaisants, en fonction de l'activité des industriels sur une période donnée.

Récemment, la Municipalité a souhaité obtenir davantage de transparence quant à l'eau rejetée dans le Rhône par les industriels de la Région, en particuliers, les centaines d'entreprises chassères.

• SITUATION DES ŒUFS :

Chasse-sur-Rhône a fait l'objet d'une campagne d'analyse en octobre dernier. Ce sont donc 18 œufs, issus de plusieurs zones ciblées de la ville, qui ont été livrés à l'Agence Régionale de Santé grâce à la collaboration active des habitants. Ces examens révélés le 12 décembre dernier, n'ont pas abouti à une interdiction de consommation des œufs à Chasse-sur-Rhône.

 Vous pourrez retrouver prochainement les détails de ces résultats d'analyse sur le site internet de la ville : chasse-sur-rhone.fr



Les dernières actualités PFAS

D'après une étude menée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), rendue publique le 13 novembre dernier, de nombreux sites industriels spécialisés dans le traitement des déchets, de la chimie ou du textile en Auvergne-Rhône-Alpes rejettent des PFAS à des niveaux qui justifieraient une « surveillance approfondie ».

Ces nouvelles révélations font mention de taux de pollution significatifs concernant 15 entreprises de la Région.

- A la suite de cette annonce de la DREAL, Monsieur le Maire de Chasse-sur-Rhône s'est entretenu avec le dirigeant de l'entreprise groupe VEOLIA installée sur le territoire de la Commune depuis de nombreuses années, pour en savoir davantage sur les pratiques et l'état d'avancement des mesures anti-pollution aménagées par l'exploitant.

Bien que les taux de pollution relevés ne découlent a priori pas d'infractions commises et ne s'élèvent pas à des taux très importants par rapport aux rejets d'ARKEMA, il est essentiel que les services de l'Etat amplifient leur engagement sur le sujet encore trop méconnu et prennent, au besoin, les mesures de restriction qui s'imposent comme ils l'ont déjà fait auprès de plusieurs industriels ces derniers temps.

OZON L'EAU SAINE : un collectif de citoyens engagés pour la préservation de la ressource en eau sur le territoire de l'Ozon s'est formé pour mener des actions collectives visant à informer la population, et procéder à des analyses pour faire la lumière sur la pollution aux Perfluorés !

Actuellement, deux Députés Cyrille ISAAC-SIBILLE (MODEM) et Gabriel AMARD (LFI) travaillent sur le sujet afin de pouvoir faire toute la lumière sur la qualité de l'eau, de l'air, des sols et des aliments cultivés à proximité de la Vallée de la Chimie.

UN COMITÉ DES ÉLUS SUR LES PFAS !

La secrétaire générale de la préfecture du Rhône, la DREAL, l'ARS, la DRAAF et la DDPP ont monté, dans le cadre de la coordination interministérielle assurée par la préfecture, un comité de suivi avec les élus de la Métropole de Lyon et des communes longeant le Rhône situées à l'aval de Pierre Bénite.

Le périmètre initial du comité a ensuite été élargi pour intégrer d'autres communes volontaires et compte à présent une cinquantaine de participants.

C'est une instance de dialogue et de partage des connaissances. Des actions communes peuvent aussi être coordonnées grâce à ce comité.

Le comité s'est déjà réuni une dizaine de fois ces derniers mois. La municipalité de Chasse-sur-Rhône a participé activement à l'ensemble de ces réunions. Les élus municipaux sont également en lien permanent avec les élus des autres communes concernées pour mettre en place des actions partagées.

INOVAYA, une entreprise chassère porteuse de solutions !

L'entreprise InovaYa a pour mission de lutter pour la préservation de la ressource en eau et l'amélioration de l'accès universel à l'eau potable. À la fois Jeune Entreprise Innovante et Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale installée sur le territoire de Chasse-sur-Rhône, elle poursuit son action à la recherche de technologies de filtration et de traitement des eaux douces qui sont accessibles, durables et éco-conçues. Plus d'informations sur le site : inovaya.com

Interview de Louis DELON, maraîcher et chimiste de profession, porte-parole de l'association Ozon l'eau saine.

Vous avez effectué des campagnes d'analyses sur vos produits, de quels fruits/légumes s'agit-il ? Quelles ont été les conclusions ?

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), est venue faire des prélèvements de fraises irriguées sur mon exploitation en Avril dernier. Les fraises sont intéressantes en tant que telles puisqu'il s'agit d'un des fruits qui a tendance à accumuler les pfas de façon la plus importante. Les résultats qui m'ont été communiqués sont fort heureusement rassurants puisque Seuls 2 PFAS ont été détectés à l'état de traces infimes (autour de 9 ng/Kg pour la somme, ce qui est vraiment très faible). Pour information, il n'existe pas de seuil réglementaire pour les fruits et légumes, mais celui pour les œufs se situe à 1 700 ng/kg.

En matière de pollution aux perfluorés, le suivi et l'information de l'État sont-ils suffisants selon vous ?

Depuis le début du scandale, l'État a été relativement transparent quant aux résultats d'analyses qui ont été réalisées sur l'eau, les légumes, les œufs. La plupart d'entre eux sont disponibles sur le site de la préfecture. Cependant, il peut être assez compliqué pour un non initié de s'y retrouver et quelques efforts de vulgarisation du sujet seraient les

bienvenus. Sur le volet sanitaire en revanche, la réponse des agences me semble pour le moins hasardeuse. Lorsque l'on s'attarde un peu sur les taux de PFAS retrouvés dans le sang de certains Habitants de Pierre Bénite, on ne peut que s'étonner qu'aucune initiative des autorités de santé (ARS en tête) visant à mieux documenter les conséquences sanitaires potentielles de cette pollution qui dure depuis des décennies n'ait été prise. Concernant l'eau du robinet, l'absence totale de recommandation visant à limiter la consommation d'eau des publics vulnérables (femmes enceintes, enfants...) en vertu de l'application du principe de précaution est pour le moins surprenante quand on connaît l'effet immuno-toxique de ces molécules qui peut se produire à très faibles concentrations.

D'après vous, les habitants ont-ils un rôle à jouer face à ce phénomène de pollution aux perfluorés ?

Assurément. Sans pression citoyenne sur les élus des communes touchées par la pollution aux perfluorés (que ce soit par l'air ou par l'eau), le risque de statu quo est important. C'est dans ce sens que nous avons créé avec d'autres citoyens le collectif Ozon l'Eau Saine. Pour vulgariser le sujet et le rendre accessible à tous, mais également pour que nos élus soient pleinement mobilisés sur ce sujet de santé publique. Mon avis est que face à une situation pour laquelle subsistent encore de nombreuses questions quant aux risques sanitaires liés à une exposition prolongée à ces produits (ce sont les chercheurs qui nous alertent sur le sujet), on ne devrait pas tergiverser durant des mois pour prendre des mesures fortes. Le principe de précaution et de protection des populations devrait s'appliquer immédiatement et sans réserve.



Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône

« Au fur et à mesure, chacun à son niveau (instances sanitaires via l'ARS ou politiques au plus haut niveau de l'État) prend conscience de l'impact que représente la problématique des PFAS. Pour notre part à Chasse-sur-Rhône, nous continuons d'alerter, d'informer et de participer activement à toutes les formes d'actions possibles. (Plaintes, enquêtes parlementaires, rencontres avec les industriels) »

L'État doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la préservation de l'environnement et la santé des populations qui doivent rester la priorité. Aujourd'hui, je me tiens à disposition de toutes les bonnes volontés qui souhaitent avancer sur la question des PFAS. Les plaintes en cours, les rendez-vous et conférences avec les autorités de santé et les directeurs d'industries me permettent de croiser les informations et d'assurer une totale transparence vis-à-vis des habitants. Je souhaite que les analyses s'intensifient pour ne laisser aucune zone d'ombre sur ces polluants qui pourraient mettre en péril la santé de tous.

La municipalité tient à informer les habitants au jour le jour de l'action en matière de PFAS, c'est pour cette raison qu'une page est dédiée à ce sujet sur le site internet de la Ville ! »

Retrouvez toutes les informations utiles sur les PFAS en continu sur le site internet de la Ville : [Chasse-sur-rhone.fr](https://chasse-sur-rhone.fr) !



C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine : **le 6 novembre et le 18 décembre 2023**. Vous pouvez d'ailleurs retrouver, le compte-rendu de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur <https://chasse-sur-rhone.fr/Conseil-municipal/>

Vous pouvez assister librement aux prochaines séances du conseil municipal : **le 12 février et le 8 avril**, salle Jean Marion.

Les délibérations votées à retenir :
• **Décision modificative sur le budget 2023.**

La municipalité a adopté une décision modificative de budget permettant d'adapter le budget aux nombreuses subventions obtenues dernièrement. En effet, les nouvelles recettes qui s'ajoutent au budget communal permettent de réduire le recours à l'emprunt dans la Commune et ainsi, poursuivre la stratégie de désendettement de celle-ci. Les principaux enseignements de cette délibération révèlent une gestion saine qui permet un fort taux d'investissement et la poursuite des grands aménagements de la ville. Voté à l'unanimité.

• **Vœu en faveur de la paix au Proche-Orient.** Ce vœu a pour objectif d'interpeller les membres du Gouvernement sur la situation actuelle au Proche-Orient et le conflit meurtrier entre la Palestine et Israël. En effet, à la suite de l'attaque terroriste du 7 octobre, une violente réponse armée est opérée sur la Bande de Gaza. La municipalité

a voté ce vœu pour réclamer le cessez-le-feu humanitaire dans la Région et une solution viable à deux Etats. Voté à l'unanimité.

• **Recrutement d'agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population 2024.**

Le recensement de la population qui se déroulera en janvier/février 2024, nécessite le recrutement temporaire de 12 agents. Ces postes spécifiques sont co-financés par l'Etat puisque le recensement est une obligation pour les communes. Ces recrutements concernent en majeure partie des Chassères. Voté à l'unanimité.

• **Débat d'orientations budgétaires.**

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du Conseil municipal du 18 décembre 2023. Dans un contexte d'inflation, la Ville poursuit son désendettement progressif, malgré des investissements massifs, en grande partie financés par des subventions extérieures. En terme d'imposition, il

convient de noter que Chasse-sur-Rhône conserve un taux de TFPB* (34,13%) bien inférieure à la moyenne des communes de même taille (39,10%), ainsi que celles de l'Isère (44,70%). Des finances saines qui permettront la poursuite des grands aménagements dans la Commune !

• **Vœu en soutien aux populations du Haut-Karabakh** voté à l'unanimité.

Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.



COMMUNE

LA VIE
DE LA

Le conseil des enfants

Année 2, c'est parti !

Le conseil municipal du 25 septembre 2023 a été l'occasion de tirer au sort les nouveaux membres du conseil des enfants issus des 4 classes de CM1. Cette année, nous comptons 16 membres du conseil des enfants et les séances seront proposées par la municipalité. Cela permet deux choses : faire travailler les enfants sur des sujets importants pour la vie de la commune (biodiversité, citoyenneté, lutte contre le harcèlement, etc.) mais aussi permettre que le fonctionnement soit différent entre les deux années de mandats des conseillers. A ce jour, ils ont pu travailler sur la citoyenneté et l'explication des symboles républicains lors de la séance du 17 octobre, le 21 novembre sur la thématique "Aux arts citoyens" et le 19 décembre dernier, lors de la dernière séance sur le thème du climat et de l'énergie.



Ajdin KUJUNDZIC



Andréa MARIE



Elena GRILLET



Mateo LAGARES



Matheïs BOUVIER



Naïssa KANE



Lana AMIRECHE



Léonie DUPASQUIER



Léna DA SILVA



Mëlya MAAQUILI



Marcel SCRITE



Noah THENON



Nolan AUDRY



Wael ISKI



Eva LUXIN



Wendy GEORGES dit Garein



Cedric Deglise, Adjoint à la transition écologique, à la démocratie locale et aux associations « C'est un plaisir de voir les enfants toujours aussi impliqués dans leur fonction de conseiller et l'apprentissage ludique de notions telles que la citoyenneté, les valeurs de la République ou encore la préservation de l'environnement. »

CITOYENNETÉ



VIE SCOLAIRE



Les CM2 de l'école Pierre Bouchard dessinent leur école idéale !

Les classes de CM2 des instituteurs Madame Monteiller, Madame Malsert, Madame Fernandez et Monsieur Lo Certo ont consacré plusieurs semaines à un projet artistique pour l'élaboration des cartes de vœux de la nouvelle année. Avec la guidance d'Adeline Contreras, intervenante en art visuel, mise à disposition par la Mairie, ils se sont inspirés du travail de Friedensreich Hundertwasser, peintre et architecte autrichien, mais aussi fervent défenseur de l'environnement, connu pour ses constructions caractérisées par des formes irrégulières, des toits ondulants, et une végétation intégrée. Les enfants ont imaginé leur école idéale dans une ville écologique, agrémentée de potagers, jardins et

animaux. Soucieux des enjeux environnementaux, les jeunes artistes ont abordé la question de la mobilité avec des déplacements à vélo et à trottinette ainsi que l'importance de préserver notre planète. Au cours de ce projet, les enfants ont débuté par esquisser les contours au crayon à papier, puis ont utilisé l'aquarelle en superposant les couleurs. Enfin, ils ont retracé les lignes au feutre noir, aboutissant à un résultat artistique édulcoré. Classe de Madame Monteiller « **Un potager devant l'école** » Classe de Madame Malsert « **Ma ville est un jardin !** » Classe de Madame Fernandez « **Dans ma ville on se déplace à vélo !** »

Séjour en classe de neige 44^{ème} édition !

Impossible de manquer le séjour en classe de neige lorsque l'on fait partie du groupe scolaire Pierre Bouchard. Le premier départ a eu lieu en 1977, pour Chamrousse, à Bachat-Bouloud, laissant une empreinte mémorable dans les esprits des grands ou des petits. Ce projet pédagogique ambitieux n'a pas seulement pour objectif de faire découvrir la pratique du ski et des sports d'hiver aux élèves, mais il vise également à les sensibiliser à d'autres enjeux tels que la connaissance de la faune, de la flore et de la vie en montagne. Catherine Martin, Adjointe en charge de l'Education, ajoute : « *La classe de neige, c'est avant tout une leçon de vivre-ensemble. Les enfants sont toujours enchantés de découvrir l'immensité des paysages et toute la nature environnante, ils en reviennent transformés.* » Cette volonté collective perdure aujourd'hui, en rendant la



VIE SCOLAIRE

découverte de l'univers de la montagne accessible à tous et en renforçant la cohésion entre enfants et avec les adultes, en favorisant l'entraide. En plus des activités sportives de pleine nature, les élèves auront l'occasion de poursuivre leurs apprentissages scolaires de façon ludique et concrète dans le Vercors. Cette année, les séjours prévus, du 9 au 16 mars 2024 pour deux classes, et

du 16 au 23 mars pour les deux autres, au Centre Le Vercors, au lieu-dit La Balmette, à Villard-de-Lans, laissent entrevoir une expérience très enrichissante. En combinant les activités de plein air et les activités de découverte du milieu montagnard, ces classes de neige offriront aux élèves une opportunité unique de développement tant sur le plan physique que culturel ou intellectuel.

Le mot du prof : Maxime Bonnamy Cross solidaire : des enfants engagés pour l'association « Tellement Proches »

« Le vendredi 17 novembre fut l'occasion de réunir tous les enfants de l'école et l'équipe éducative pour notre traditionnel cross solidaire. Les circonstances nous ont empêchés de convier les parents mais la journée fut malgré tout une réussite. Un temps ensoleillé, de la motivation et des sourires nous ont accompagnés pour cet événement. Les enfants ont enchaîné les tours sur les courses allant de 10 à 20 minutes selon l'âge de chacun. En effet, au vu du nombre d'élèves, 3 courses ont été organisées dans l'après-midi. Certains enseignants avaient décidé de chauffer leurs baskets pour accompagner leurs élèves sur la piste. Les classes ont également donné de la voix tout

l'après-midi afin de supporter et encourager leurs camarades.

Cette année, nous avons couru pour l'association "Tellement Proches". Les représentants de l'association étaient présents et ont trouvé "ce moment émotionnellement intense". Nous les retrouverons plus tard dans l'année avec le Conseil municipal des enfants pour remettre nos dons. Cette association locale reversera l'intégralité des dons au centre Léon Berard consacré à la recherche sur les cancers pédiatriques notamment. Encore bravo et merci à toutes et tous pour ce beau moment. »



Les enfants célèbrent la Journée de l'arbre

Le 6 novembre dernier, les enfants de l'école maternelle des Barbières ont célébré la Journée de l'Arbre en compagnie de l'entreprise d'entretien des espaces verts Greenstyle. Pendant les vacances de la Toussaint, Greenstyle a planté un superbe Micocoulier dans la cour. Les enfants ont pu découvrir l'origine de cet arbre, comprendre sa présence dans l'école ainsi que l'importance de préserver la nature dans la ville.



SCOLARITÉ

Quand les assistantes maternelles chassères jouent collectif !

Finis la nounou d'antan ! Héritière de la nourrice d'hier et gardienne d'enfants, les « nounous » comme on nous appelle affectueusement sont aujourd'hui professionnelles, nous sommes des assistantes maternelles agréées. Nous avons accès à un panel de formations pour promouvoir notre joli métier passion à notre domicile. Le seul hic pour certaines est encore l'isolement. Cependant, à Chasse sur Rhône, les assistantes maternelles ont accès à plusieurs services pour ne plus se sentir seules et pour sociabiliser les moins de 3 ans en apprenant tout en jouant.

1. Le RPE (Réseau Pédagogique Européen) - Les Ptit's Marinier, 218, Avenue François Mitterrand, 38670 Chasse-sur-Rhône, 04 87 59 15 70
rpelesptitsmariniers@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Il permet aux professionnel(le)s de bénéficier d'un lieu d'échange et de formations ainsi qu'un lieu d'éveil et de sociabilisation pour les enfants, animé par Delphine, tous les mardis et jeudis de 9h à 11h tous les 15 jours hors vacances scolaires.

« Le relais a permis à Chloé qui pouvait y aller avec sa nounou, de commencer l'apprentissage de la vie en communauté... Plein de copains, d'activités et de jeux à partager, c'est aussi des règles de vie pour s'amuser tous ensemble... Un premier pas qui a permis une arrivée à la maternelle plus en douceur ! » (Maman de C. et E.)

2. La bibliothèque, rue du sentier- 38670 Chasse sur Rhône - 04 78 07 90 11
bibliotheque@chasse-sur-rhone.fr

« Au-delà des bienfaits du livre, venir à la bibliothèque avec les enfants c'est aussi leur forger une "culture" de futur lecteur. Les tout-petits sont rapidement attirés par la manipulation des livres et le ton rythmé des séances de lecture animées par Aurélie et Angela. Ces dernières nous accueillent tous les mardis et jeudis de 10h à 11h. » (Gaby, nounou)

3. La ludomobile, salle Jean Marion, 38670 Chasse sur Rhône, 04 74 58 21 98
ludomobilemjcvienn@gmail.com

Virginie et Hervé, ludothécaires à la ludothèque de Vienne, installent des espaces de jeux à la salle Jean Marion à 6 reprises pendant l'année scolaire pour les petits et les grands.

« Les enfants gardés par les assistantes maternelles se retrouvent ensemble pour jouer et partager le lieu avec les familles, les crèches,... C'est un temps très apprécié de Tous ! » (Hervé)

4. « Ch'Ass. Mat. et les Petons » au Centre social, Chem. des Barbières 38670 Chasse sur Rhône, chassmatetlespetons@outlook.fr

C'est une association d'assistantes maternelles à but non lucratif : chaque assistante maternelle apporte matériel et les idées pour organiser une matinée riche en ateliers d'éveil ludiques pour tous les petons. Les séances sont les vendredis de 8h30 à 11h hors vacances scolaires.

« L'association Ch'Ass. Mat. et les petons est un lieu de ressource pour les assistantes maternelles et les enfants en complémentarité des temps collectifs du RPE. Les activités éducatives proposées favorisent l'éveil des enfants et le plaisir d'apprendre par le jeu. Ces lieux de sociabilisation ont une importance immense pour le développement de l'enfant et particulièrement pour l'apprentissage du langage.



Le partage des compétences entre assistantes maternelles leur permet d'évoluer favorablement dans leur profession et de rompre l'isolement. La création de cette association et les temps collectifs du RPE sont à l'image d'une profession aux compétences reconnues au service de la petite enfance. » (Julie Guillot, puéricultrice Isère)

« Maman de 2 enfants et ayant un travail à plein temps, je les confie 5 jours par semaine à une super nounou qui ne manque pas d'imagination pour occuper, faire évoluer et faire grandir mes enfants. En plus de cela les sorties à la bibliothèque, à la ludomobile, au relais ou encore les vendredis matin avec l'association, lieux d'apprentissage et de rencontres sont rassurants pour les parents et la préparation de l'entrée à l'école au travers de la sociabilisation de nos enfants. » (Maman de L. et N.)

SOLIDARITÉ

Repas de fin d'année des aînés

En cette fin d'année, le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 17 décembre, toujours à la salle Jean Marion. Et le moins que l'on puisse dire... C'est qu'il a tenu toutes ses promesses avec une ambiance chaleureuse et conviviale pour près de 130 aînés !



Un régal pour les gourmands !



Christine Frechoso, Conseillère déléguée aux Séniors

« Cette année encore, les aînés étaient au rendez-vous pour échanger, partager autour d'un bon repas. Un grand merci aux bénévoles, membres du CCAS et élus pour l'organisation du repas et la distribution des colis. C'est toujours avec grand plaisir que nous vivons ces moments de partage. »

Les colis de fin d'année distribués aux aînés !

La traditionnelle distribution des colis a été organisée par la Mairie et son Centre Communal d'Action Sociale. Agents, élus et bénévoles ont chaleureusement accueilli les aînés et chacun était très heureux de se retrouver pour partager ce moment convivial. Après réception du colis, chacun pouvait prendre place sur les tables installées afin de profiter d'une boisson chaude, de quelques papillotes ou mandarines et discuter entre amis. Près de 450 colis ont ainsi pu être distribués. Les personnes ayant commandé un colis, qui n'ont finalement pas pu être présentes, peuvent encore récupérer leur colis directement en Mairie pendant les horaires d'ouverture.



Un nouveau médecin sur la commune

La Commune de Chasse-sur-Rhône est ravie d'accueillir le Dr. Struck Anthony, un nouveau médecin généraliste qui a établi son bureau de consultation au 73 rue Pasteur (O'Vision)

« Bonjour à tous les Chassères et aux habitants des communes environnantes. Sensible depuis toujours aux problèmes rencontrés par les patients impactés et esseulés face à la pénurie grandissante de médecins généralistes, j'ai ouvert mon cabinet situé 73 rue Pasteur, Bâtiment Ovision 1^{er} étage avec ascenseur et parking à votre disposition, à Chasse sur Rhône. Notre installation n'aurait pas été possible sans le concours et la sollicitude de Monsieur Lucidi et Monsieur Proietti. Nous saluons également l'accueil chaleureux de Monsieur le Maire de Chasse-sur-Rhône et de son équipe.



SANTÉ

C'est donc avec enthousiasme que j'invite les habitants de Chasse et des communes avoisinantes, à venir découvrir le fonctionnement de mon cabinet qui s'organise de façon innovante au travers d'un travail de collaboration entre mon assistante médicale et moi-même. En effet, c'est en binôme que nous vous accueillerons et vous accompagnerons, vous et vos proches afin de vous proposer les meilleurs soins. La prise de RDV s'effectue exclusivement sur Doctolib. Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. » Dr Struck et Mme Point Vergne



Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez notre partenaire AXA. Ces avantages peuvent aller jusqu'à une réduction de 25% du montant de la cotisation et s'adresse à tous les habitants de la commune sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences prévues à la Maison du citoyen, rue du sentier les jeudis :

• 18 janvier • 22 février • 21 mars • 18 avril • 16 mai • 20 juin

Contacts :

AXA France - Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

Attention démarchage frauduleux !

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.



Sandrine Renaud, Conseillère adjointe à la santé, handicap, accessibilité

« La municipalité met tout en œuvre pour que l'accès aux soins soit garanti.

Cette nouvelle installation est une très bonne nouvelle pour les Chassères, qui disposent d'une solution supplémentaire en matière de médecine généraliste. »

ENVIRONNEMENT

Rêvons d'un monde où nos enfants jouent dans la nature, pas parmi les déchets.

Déposez vos déchets à la déchetterie :
326 Route de Communay - Chasse-sur-Rhône
Le dépôt de déchets sauvages est passible de 15 000 € d'amende.



Mobilisons-nous pour soutenir nos amis félins !

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'engage à protéger les chats errants de la commune en limitant leur nombre croissant. Grâce à un partenariat avec l'association "30 millions d'amis", plusieurs dizaines de chats sont capturés annuellement et stérilisés par le vétérinaire du Cabinet du Pont Suspendu. Avec la médiation du service de police municipale et l'intervention bienveillante des habitants préoccupés par le bien-être des chats, ces félins peuvent continuer à vivre dans leur environnement sans risque de maladies ou de prolifération.

Cette action en faveur des félins a conduit à la création de l'association "Un Chat sans toi de Chasse". Celle-ci a pour objectif de sensibiliser, informer et protéger les chats errants des différents quartiers. Coralie Duplanile, Présidente de l'association l'a fondée dans le but de faciliter la réintégration des chats errants dans leur environnement naturel. Ainsi, les chats passent de l'état "errant" à "libre". La nuance réside dans le fait que le chat "libre" est identifié, stérilisé, n'appartient à personne mais peut être nourri. En revanche, le chat "errant" n'est ni identifié, ni stérilisé, et il est alors interdit de le nourrir... L'association "Un chat sans toi de Chasse" cherche des personnes bienveillantes pour aider à l'identification des chats, pour leur apporter du confort et de la nourriture mais aussi pour agir en cas d'urgence, ou en étant famille d'accueil. Vous aimez les animaux et souhaitez vous investir pour cette cause ? Vous pouvez contacter l'association en écrivant à : leschatssansstoisdechasse@gmail.com

Pourquoi la stérilisation des chats errants est-elle importante ?
La stérilisation des chats errants est cruciale pour contrôler leur population. Cette pratique prévient la surpopulation, réduit les risques de maladies et améliore le bien-être des animaux.

Je n'aime pas les chats errants, ils dérangent le quartier. Pourquoi devrais-je m'en préoccuper ?
Les chats errants peuvent effectivement être perturbants, voire irritants mais prenant le temps de s'en occuper, on peut contrôler leur population. Cela réduit les nuisances tout en garantissant un traitement humain et bienveillant de ces animaux.

Les chats errants ne transmettent-ils pas des maladies ? Pourquoi devrais-je m'en soucier ?
Effectivement, les chats errants peuvent transmettre des maladies. La stérilisation limite ces risques et améliore ainsi la santé globale de la population féline.

SÉCURITÉ

Deux habitants chassères disparus, retrouvés à temps grâce à la vidéoprotection !

- A l'aide des caméras de vidéoprotection et des recherches actives de la gendarmerie et des riverains, les deux habitants portés disparus ont pu être retrouvés rapidement, sains et saufs !
- Nous remercions l'élan de solidarité qui s'est créé sur les réseaux sociaux pour apporter un soutien aux recherches.
- Le 31 octobre dernier, un homme menaçant, muni d'une arme blanche était présent dans la zone de l'Islon. Heureusement, aucun blessé n'est recensé et les forces de l'ordre ont arrêté l'individu rapidement. Ce dernier a été condamné à 2 ans et demi de prison ferme.



La municipalité adresse ses remerciements aux services de Gendarmerie et la Police municipale qui ont répondu présents pour assurer la sécurité des habitants.

Extension du dispositif de caméra de vidéoprotection à Chasse-sur-Rhône !

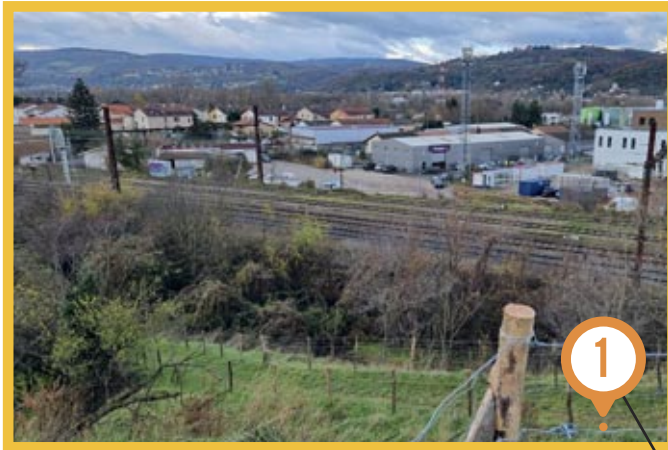
La municipalité poursuit sa politique en matière de sécurité avec le développement de la deuxième phase de son dispositif de caméras de vidéoprotection ultramoderne. Celui-ci permettra de couvrir plus largement le territoire de la commune et de sécuriser des nouvelles zones comme les entrées et sorties de commune, les zones industrielles ou encore la zone commerciale. A terme, 73 caméras protégeront 22 lieux stratégiques sur toute la commune dès 2024 !



Salah Bouchama, Adjoint Environnement, sécurité et prévention des risques
« Le déploiement des caméras de vidéoprotection a été précieux dans le cas des deux disparitions d'habitants. Elles ont facilité les recherches et ont permis aux gendarmes de retrouver les individus rapidement et en bonne santé. Les premières caméras assurent d'ores et déjà une grande efficacité puisque le taux d'incivilités et de cambriolages sont en baisse à Chasse-sur-Rhône depuis deux ans. »

TRAVAUX

Sentier piéton entre la rue Claude Priest et l'Avenue Général de Gaulle. Les piétons peuvent désormais rejoindre le quartier du Château jusqu'à la rue Claude Priest grâce à la création d'un sentier.



Fleuraison des prairies. Les agents du service espace vert de la Ville travaillent tout au long de l'année pour embellir de façon éco-responsable la commune !



Entretien du parking rue de Fonfamineuse.



Aménagement du Parc Haour. Le Parc Haour a été agrandi et repensé pour les enfants et les familles qui l'empruntent régulièrement. Un sentier piéton permet de rejoindre le parc jusqu'à l'école Pierre Bouchard et l'école maternelle des Georgellières en sécurité.



Retour et installation de la Fontaine Saint-Martin sur l'esplanade en face de la Place Jean Jaurès.



Création de rampes bétonnées pour les personnes à mobilité réduite. Les usagers du cimetière qui souhaitent emprunter le cimetière numéro 2 et 3 pourront désormais traverser les espaces grâce aux rampes bétonnées.



Chasse en Lumière 2023

Une odyssée poétique avec SuperLevure

L'édition 2023 de Chasse en Lumière s'est inspirée d'un univers poétique, avec la compagnie SuperLevure. À l'origine du spectacle "Le monde était une île", la compagnie a travaillé tout au long de l'année dans les salles de classe, guidant les élèves à travers une exploration artistique immersive. Sous la direction d'Hélène Billiard Cicciù, intervenante en musique, et d'Adeline Contreras, intervenante en art visuel à l'école Pierre Bouchard et des instituteurs, les élèves de CP et de maternelle se sont beaucoup impliqués dans le projet. Ensemble, ils ont donné vie à trois chansons tirées du spectacle. Parallèlement, les enfants ont découvert le monde du collage, explorant leur créativité à travers les multiples dimensions de l'art visuel. Au cœur de cette expérience se trouve le mythe cosmogonique du Peuple Huron-Wendat du Québec, que SuperLevure a habilement tissé dans un spectacle vivant. Un mélange harmonieux de voix, de musique et de visuels guide le spectateur, du plus jeune enfant à l'adulte accompagnant, à travers une métaphore poétique de la création du monde, reflétant notre propre naissance.



CULTURE

Une 3^e boîte à livres installée Elle n'attend plus que vous !

Connaissez-vous le principe de la boîte à livres ? Un espace libre à tous où il est possible d'y déposer et d'y emprunter des livres gratuitement et librement. Fabriquée en bois, elle est respectueuse de l'environnement et se fait discrète parmi le mobilier urbain. Donnez-vous une chance, de découvrir une belle surprise en choisissant un livre dans la boîte de lecture...



CIMETIÈRE



femme au caractère bien trempé, « Osvana » ou encore Manouk Kouzoubachian qui donna son nom à une rue de Chasse-sur-Rhône.

Chasse-sur-Rhône a dénombré deux morts dans les rangs de la Résistance : Manouk kouzoubachian et Joseph Séraphin Bey. Ce dernier fut fusillé par les Allemands à Châtillon-d'Azegues le 19 juillet 1944, après de longs jours de détention au fort Montluc. Une stèle des Martyrs de la Résistance, à l'intersection de la rue du 8 mai 1945 et de la rue Aristide Briand juste avant le pont de chemin de fer, est érigée en leur mémoire : " **PASSANT, SOUVIENS-TOI.** "

A l'honneur

Nous aimerions cette fois-ci mettre à l'honneur des résistants chassères pendant la Seconde Guerre mondiale.

Durant la Seconde Guerre mondiale, contre l'occupation nazie, beaucoup d'Hadjinsi, d'Arméniens, s'enrôlent dans la Résistance pour intégrer les maquis de la région. Parmi ces derniers, **l'illustre Missak Manouchian**, cette forte



Source : « L'éternel arménien » de Marie-Hélène Comte et Nathalie Gonod.

Manouk kouzoubachian, né en 1925 à Beyrouth, arrive à l'âge de 2 ans en France, avec ses parents. Élève de violon au Conservatoire National de Lyon, il n'a pas 18 ans quand il entre dans la Résistance sous le pseudonyme de « Marc ». Responsable du maquis de Tarare situé au nord du département du Rhône, il est arrêté le 28 février 1944. Conduit au siège de la Gestapo, où il subira des tortures mais ne délivre pas d'informations. Après un atroce périple, il arrive au camp de Mauthausen où il poursuit sa lutte clandestine en sabotant des machines. À la Libération, son affaiblissement est tel qu'il ne peut être rapatrié par les armées alliées. Quelques semaines plus tard, ses parents le ramènèrent finalement en France, pays dans lequel il meurt le 8 juillet 1945. Il venait d'avoir 20 ans...



Stéphane Gandini,
Conseiller municipal, chargé de la gestion et de l'aménagement des cimetières

LE COURRIER

Vos questions / Nos réponses

Entre chaque parution de votre magazine municipal, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.

Bibliothèque - La carte unique

Un accès à 16 bibliothèques de l'agglomération

La bibliothèque, encore plus accessible grâce au projet Réseau Trente &+. La carte unique d'abonnement offre un accès à 16 bibliothèques réparties à travers l'agglomération.

Afin de faciliter votre démarche, vous pouvez explorer le catalogue en ligne sur www.trente-et-plus.fr. Ce portail vous donne un accès illimité à tous les ouvrages du réseau. Que vous soyez intéressé par la fiction, la non-fiction, les dernières nouveautés ou les classiques intemporels, le catalogue répondra à toutes vos envies littéraires.

Bibliothèque de Chasse-sur-Rhône
Horaires : mardi de 16h30 à 18h30
mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
jeudi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h à 13h.

Tarifs pour les habitants des communes du réseau 30 & + :
+ de 26 ans : 10 €, + de 65 ans : 9 €
Gratuité : -26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap.

Plus d'infos : www.trente-et-plus.fr



Question d'habitants à Chasse-sur-Rhône : « Pourquoi certains arrêts de bus de la Ville ne sont pas dotés d'abris ? »

Réponse de Christine Jean,
Conseillère municipale
déléguée aux transports :



« Vous êtes plusieurs à nous avoir sollicité pour connaître le fonctionnement en matière de transports scolaires, et plus spécifiquement sur la réglementation en termes d'arrêts de bus, d'abris et de signalisations. • Aujourd'hui, la compétence des transports en commun revient à Vienne-Condrieu-Agglomération qui est chargée de la gestion des bus urbains, L'VA et scolaires du 2nd degré. • Cependant, afin d'assurer un transport de qualité pour les écoliers, la Municipalité a fait le choix de conserver une gestion directe et active pour le

service des transports scolaires en ce qui concerne les trajets relatifs à l'école primaire et aux écoles maternelles de Chasse-sur-Rhône. En l'espèce, sur les arrêts de bus, l'aménagement qui incombe à l'agglomération est a minima le marquage au sol. En revanche, certains arrêts manquent de visibilité et nécessitent un aménagement plus important pour permettre un abri en cas d'intempéries ou encore pour assurer une meilleure sécurité des usagers. Pour cette raison, nous prenons en compte chacune de vos demandes, et les appuyons auprès des services de l'agglomération pour garantir la sécurité et l'égalité de traitement entre les usagers des transports en commun dans la Commune. »

ASSOCIATIONS

LA VIE
DE NOS

RUGBY CLUB DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Depuis septembre les activités du Rugby Club de Chasse sur Rhône ont repris, l'effectif de l'école de rugby s'est étoffé. Ces nouvelles inscriptions sont le résultat d'une meilleure communication envers la population chassère par la distribution de flyers et surtout par l'effet Coupe du Monde.

Les entraînements s'effectuent **le mercredi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30** sur le complexe sportif de Moleye, sur les hauteurs de Chasse. Concernant les U-6, entraînement **le samedi matin de 10h à 10h45**, au même endroit. Pour les parents intéressés, il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant, il sera le bienvenu. Présentez-vous au stade le jour des entraînements.

Principaux évènements à retenir :

- Assemblée générale du club : vendredi 12 janvier 2024 à 19h au club house de l'ancien terrain (à coté du bassin de joutes), assemblée ouverte à tous.
- Samedi 9 mars 2024, matinée tripes de l'école de rugby au restaurant scolaire (atrium).
- Mercredi 1^{er} mai 2024 : vide grenier annuel, place Jules Ferry.
- Samedi 12 octobre 2024 : loto salle Jean Marion à partir de 18h (ouverture des portes à partir de 16h30).

Au renouveau du RCCR. Sportivement.

René Gonon, Dirigeant



LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

C'est avec succès que notre matinée saucisses à la grappe s'est déroulée grâce aux nombreuses sociétés Chassères et Sociétaires qui sont passés nous voir, encore un grand merci à tous. Nous vous informons que notre Assemblée Générale se déroulera dans le bâtiment du château le **samedi 06 janvier 2024 à 15h**.

Notre traditionnel banquet de la Saint-Vincent aura lieu le **dimanche 21 janvier 2024** midi dans la salle Jean Marion.

Le passage du drapeau se déroulera à 11h suivi d'une collation offerte par le nouveau Roi.

Le bureau de la Saint Vincent.



COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Toute l'équipe de la communauté arménienne de Chasse sur Rhône vous présente ses vœux les plus sincères au seuil de cette nouvelle année.

Nous remercions l'ensemble des chassères ainsi que la municipalité pour leur présence à notre matinée feuilles de vignes qui connut, une fois de plus, grâce à tous un franc succès.

Pour rappel, l'Azerbaïdjan, pays déclaré sous Staline depuis 1926 a une nouvelle fois récupéré des terres, à l'origine, arméniennes depuis plus de 2500 ans. Les arméniens du haut Karabagh avaient encore très récemment le choix de fuir, de devenir azéri ou bien de mourir. Les plus chanceux ont fui, les autres ont péri dans des attaques meurtrières au conditions atroces.

L'Arménie, berceau de la chrétienté est donc encore aujourd'hui persécutée et ses terres sont une nouvelle fois grignotées par les pays turcophones et c'est à ce titre que nous intervenons afin que survivent dans un semblant de dignité ces arméniens nés au mauvais endroit, les azéris ayant rayé à jamais du globe ce bout de terre.

L'ensemble de nos bénéfices lors des diverses manifestations que nous organisons est reversé au téléthon, aux églises dont l'ASREC mais aussi à tous ces déportés du Karabagh.

C'est aussi à ce titre que nous organiserons un dîner dansant le **samedi 3 février 2024** à la salle Jean Marion. Le menu aux saveurs arméniennes sera accompagné de danses et musiques folkloriques arméniennes et de musique française pour tous. La soirée sera de 40 euros. Service bar assuré non compris. Réservation au 09 79 02 98 61 ou sur mail communautéarmenienne.38670@gmail.com



LES FOULÉES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le dimanche 11 février 2024

Voilà 15 ans que l'Association Sang Pour Sang Sport vient fouler les chemins de Chasse-sur-Rhône !

Comme l'année dernière, le départ de cette édition anniversaire sera donné de la Place Jean Jaurès (devant le groupe scolaire Pierre Bouchard).

Une course historique devenu le rendez-vous incontournable du début d'année pour tous les passionnés de course à pied.

Les inscriptions, le retrait des dossards et... l'arrivée (!) se feront salle Jean Marion.

Les ingrédients qui font le succès de la recette restent inchangés :

3 parcours de « course nature » :

- **5 km...** « explosifs » ! - Départ à 9h40

- **10 km** bien équilibrés entre bitume et sentiers - Départ à 9h30

- **15 km** pour les passionnés de Sang Pour Sang Sport qui en veulent toujours plus ! Départ à 9h15

Vous trouverez forcément votre bonheur pour cette nouvelle matinée sportive et solidaire ! Cette année encore, l'intégralité des bénéfices servira à financer un programme de réathlétisation d'adolescents atteint du lymphome en lien avec l'Hôpital Lyon Sud. Les départs seront donnés pour le 15 km, 9h30 pour le 10 km, 9h40 pour le 5. Et à l'arrivée vous retrouverez le chaleureux ravitaillement dont le savoir-faire de nos bénévoles n'est plus à démontrer !!

Inscriptions et informations sur la course et nos projets pour lutter contre le lymphome : www.sangpoursangsport.com

CHASSE FIGHT CLUB

Chasse Fight Club commence très fort sa saison 2023/2024. Pas moins de 220 licenciés ont adhéré pour la pratique des sports de combat et le cardioboxing.



Au niveau des grades, de nombreux Chassères ont validé leur gant bleu de Kick Boxing, et leur mitaine bleue de Pancrace en ce début de saison avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Kick Boxing et Disciplines Associées. Thimoté Granier valide le gant noir 2^{ème} degré le 5 novembre à Rive de Gier et devient le 5^{ème} gant noir formé et validé au Chasse Fight Club.

Au niveau sportif, 5 Chassères se sont qualifiés pour les championnats de France sur 3 disciplines différentes : Light Contact, Kick Boxing et Pancrace/MMA : Copin Kevin, Haouari Ilyès, Gaffino Jessy, Alvarez Herminio et Guerdener Grégory.

Le club tentera de se qualifier les 27 et 28 janvier à l'Isle d'Abeau pour le championnat de France de Kick Light qui se déroulera à St Etienne au mois de février.

Vous pouvez suivre les résultats du club sur sa page Facebook ou son site internet.

Pour toute information, vous pouvez contacter Copin Kevin, président du Chasse Fight Club, par téléphone au 06 21 19 11 55 ou par mail à chassefightclub@gmail.com



GS CHASSE BASKET, C'EST LA REPRISE !

La saison sportive se poursuit.



Les seniors entament la 2^e phase de leurs championnats. Nos 3 équipes (2 masculines et une féminine) sont classées en milieu de tableau. Leur objectif est de se maintenir dans leurs divisions respectives.

Nos U20m évoluent encore cette saison en Ligue Régionale. Même si l'effectif a été largement renouvelé, ils pratiquent un beau basket et visent les finales du championnat.

Nos U15f ont gagné leur place elles aussi en Ligue Régionale. Quel que soit le résultat, cela restera pour elles une très belle expérience. Pour les autres équipes de jeunes, c'est le début de la 3^e phase.

Les objectifs sont très différents selon les équipes. Certaines viseront les finales, d'autres sont en plein apprentissage.

La section « babys » se porte bien. Chaque samedi matin, ce sont 30 enfants de 3 à 6 ans qui commencent à appréhender notre sport.

Nos Loisirs féminines sont également très nombreuses cette année.

De nouvelles joueuses ont intégré l'effectif et les résultats sont au rendez-vous.

Le GSCB c'est aussi la section BASKET SANTE. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. Vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com.

Côté manifestations, notre équipe de bénévoles se démène sans compter et est déjà à pied d'œuvre pour préparer les prochains événements du club.

A noter sur vos agendas :

- le vide-grenier de printemps le dimanche 03 mars

- le loto qui aura lieu le dimanche 28 avril

Au nom de tous les membres du club, je vous souhaite une très belle année 2023, une bonne santé pour vous et vos proches, et surtout beaucoup de bonheur

Laurent Renaud, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 58 53 79 14 ou par mail gsbasket@orange.fr



CROIX ROUGE FRANÇAISE

Collecte annuelle de la Banque Alimentaire

La collecte qui a eu lieu le dernier Week-end de novembre a remporté un vif succès. Nous avons pu récolter aux portes d'Intermarché, 2 500 kgs de marchandises malgré la crise actuelle.

Cette collecte a été faite conjointement avec la Croix Rouge et l'épicerie solidaire de Chasse.

Nous voulons remercier du fond du cœur tous les donateurs généreux et aussi les nombreux bénévoles, qui, par leur dynamisme et leur disponibilité, ont contribué au succès de cette opération.

Un merci tout particulier aux enfants des écoles de Chasse qui ont donné généreusement 300 kgs. Bravo les enfants !



© Benoît Prieur



ASSOCIATION CROQ' LA VIE

L'association Croq' la vie fête ses 30 ans cette année, toujours présente pour les malades atteints de leucémie venez à notre festival les 26 et 27 janvier 2024, nous fêterons cet anniversaire dignement et ainsi nous pourrions encore aider le laboratoire d'histocompatibilité

**contact : 06 08 43 20 92
ou/et croqlavie38@gmail.com**



ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA RESTAURATION DE L'EGLISE DE CHASSE

L'année 2023 (Anniversaire des 20 ans de l'association) nous a permis, une nouvelle fois, grâce à vos dons, votre participation à nos manifestations, « Tripes & Diots » et « Saint Martin », de récolter plus de 11 000 € de bénéfices et je vous en remercie. La toiture principale de l'Eglise a pu être (enfin) terminée au printemps.

Pour cette année 2024, la réfection de la toiture du Dôme Est devrait être réalisée en ce début d'année. Nous allons engager également le remplacement de l'accès au clocher, ainsi que d'autres aménagements.

Je vous souhaite, au nom de l'association, à toutes et à tous, une très bonne année 2024, et vous donne rendez-vous le 3 mars prochain, pour notre manifestation « Tripes & Diots », à l'Atrium du restaurant scolaire.

Le Président Gérard Renaud



JEUNES SAPEURS POMPIERS

Les JSP de Chasse-sur-Rhône organisent son loto avec de nombreux lots le 6 avril au soir à la salle Jean Marion. Snacking et buvette sur place.

Vous pouvez aussi d'ores et déjà déposer votre candidature dans la boîte du centre de secours pour la saison 2023/2024.

S/C Berthel Jérôme, Président de la section JSP de Chasse Sur Rhône - jerome.berthel@sdis38.fr

LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Les rameurs sur la même dynamique que les jouteurs

La saison de joute ayant pris fin début septembre, les rameurs ont pris le relais avec un planning chargé avec les 3 championnats en 3 mois (en effet le 1^{er} championnat de mai avait été reporté en septembre). Malgré un effectif réduit, nos rameurs ont été efficaces avec 8 podiums et 5 titres.

Nos cadettes ont réalisé le grand chelem, Emilie Normand a remporté toutes les courses de la saison en individuel et à deux rameurs avec sa coéquipière Maeva Laurent dont les Championnat de Navigation Marinière et Vitesse, pour le Championnat de Grand Fond Garance Clechet et Eugénie Boisson les ont accompagnées et permis de remporter le 3^{ème} Championnat de l'année. Emilie termine donc la saison Championne de France devant sa coéquipière Maeva Sous Championne.

Nos féminines Cecile Normand et Dorothée Cutzack Matrat ont remporté le championnat de Navigation marinière et accompagner de Magalie Laurent et Maud Rossignol, elles ont gagné le championnat de Grand Fond, ce qui permet à Cecile de finir Championne de France et remporté son 3^{ème} titre de l'année joute été barque confondue. Nos vétérans ne sont pas en reste avec deux 2^{èmes} places en Championnat de France, Jerome Laurent et Damien Normand et navigation Marinière et Jerome, Damien avec Thierry Combaluzier et Roger Normand en Grand fond, Jerome terminera 3^{ème} sur le podium de l'année. Notre école de barque a également bien figuré avec le titre de championne Rhône Alpes de Justine Normand en Benjamin, la 2^{ème} place de Eva Trinquesse et la 5^{ème} place de Garance Clechet.



Ces excellents résultats permettent à notre société de finir 2^{ème} au classement des clubs chez les grand et 3^{ème} en école de Barque.

La saison vient de s'achever par la remise des trophées :

- Mise à l'honneur de nos champions Joute et Barque par la municipalité avec remise de la coupe de France au maire le vendredi 24 novembre.
- La remise des prix des classements annuels joute et barque le vendredi 1^{er} décembre où 14 sportifs ont été récompensés et 3 entraîneurs ainsi que Claude Goury qui a reçu la médaille de la jeunesse et du sport.

Place aux activités hivernales, arbres de Noël, AG et entraînement en salle avant la reprise sur l'eau en mars pour nos rameurs.





CHASSE VOLLEY BALL

L'association sportive du CVB (Chasse Volley Ball) vous souhaite une belle année 2024 !

De notre côté, la saison a bien débuté : notre équipe joue en 4x4 et en 6x6 en division "promotion" à la FSGT ! Comme l'année dernière, nous vous invitons à nous rejoindre durant notre vente de tartiflette le samedi 16 mars 2024 au restaurant scolaire de Chasse-sur-Rhône.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur le club et ses événements !
Tom Silvestrin, Président du CVB, 06 99 34 95 30



PAROISSE STE BLANDINE

Au mois de mars, trois films en accès libre au Château

Pour la quatrième année consécutive, la paroisse Ste Blandine, dont Chasse fait partie, organise, en 2024, son Festival de Films de Carême. Comme les années précédentes, l'entrée est libre et les spectateurs n'ont aucune réservation à faire. Mais plusieurs nouveautés sont au rendez-vous. D'abord, le lieu de projection a changé. Ce n'est plus salle Jean Marion mais au bâtiment du Château que vous serez accueillis. La salle Jean-Jaurès dispose de 70 places et son matériel de projection est au top : merci à la mairie de nous en faire profiter. Par ailleurs, les jours et heures de projection ont été modifiés pour attirer un public élargi. Les séances n'ont plus lieu le soir en semaine mais sont programmées trois dimanches après-midi de suite, pendant la période de Carême.

Tous les films choisis sont récents et toujours porteurs de sens. Au programme, d'abord deux films « grand public » teintés d'humour :

- *Tout mais pas ça*, un film d'Edouardo Falcone, de 2017, qui n'avait pas pu être présenté l'année dernière. Projection le **dimanche 3 mars à 15h**.
- *Reste un peu*, un film de et avec Gad Elmaleh, de 2022. Projection le **dimanche 10 mars à 15h**.

Le dernier film projeté est aussi de qualité mais plus long (près de trois heures) et plus difficile d'accès :

- *Une vie cachée*, un film de Terrence Malick, de 2019. Projection le **dimanche 17 mars à 15h**. Vous êtes invités à découvrir et partager ces œuvres avec nous.

Rappels : sauf cas particuliers, les messes à l'église de Chasse ont lieu, en alternance avec l'église de Seyssuel, tous les 2^{èmes}, 4^{èmes} et éventuellement 5^{èmes} dimanches du mois à 10h30. Elles sont affichées à la porte de l'église.

Vous pouvez nous contacter par mail : steblandine2vallees@gmail.com ou par téléphone à la cure de St Maurice à Vienne : 04 74 85 60 28.

Bonne année 2024 à toutes et à tous.

TENNIS CLUB DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le championnat par équipe Seniors +35 s'est terminé le 12 novembre avec de très bon résultats pour notre équipe. En effet nous avons terminé le championnat sur 4 victoires contre une défaite et validé la deuxième place de notre poule. Merci à cette belle équipe qui s'est battu tout les Dimanche pour défendre nos couleurs !! Le TMC organisé par le club qui s'est déroulé le week-end du 18 au 19 novembre au complexe de Moleye s'est très bien passé. En effet les 48 joueurs inscrits ont pu jouer 3 matches et passer un très bon moment de compétition et de convivialité. Nous remercions particulièrement les bénévoles du club qui ont assurés les permanences de 8h à 20h afin d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions !!

Pour information, notre Open d'Hiver du TCC a lieu actuellement du 6 janvier au 25 février 2024.

Pour toutes informations, nous vous remercions de nous contacter en nous écrivant sur notre adresse mail de contact : club@tennis-csr.com.

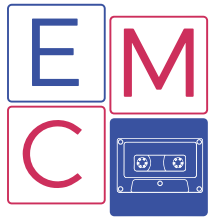


ÉCOLE DE MUSIQUE

En attendant Fest'Hiver (le festival des élèves de l'École de Musique qui se tient du 18 au 22 décembre), nos musiciens ont participé à l'événement Chasse en Lumière. Cet événement, à l'initiative de l'école de musique depuis 2014, permet de rassembler petits et grands autour de l'esprit de la fête des lumières. Les marionnettes géantes de la compagnie du Caramantran accompagnées de la Fanfare « Les Jimmy » ont animé les stands tenus par les associations partenaires de l'événement, malgré une météo plus qu'incertaine.

Le film a été projeté à cette occasion sur le bâtiment du Château. Il a été réalisé par les élèves de maternelle et CP, et leur enseignant.e.s, en partenariat avec la compagnie SuperLevure et les intervenantes artistiques de la ville (Hélène Billiard Cicciù et Adeline Contreras). En clôture de soirée, ce sont donc la Fabrik à Sons, la Fabrik à Groove et le Feeling Band qui ont réchauffé le public avec des sets énergiques. Un grand merci aux élèves, aux professeurs et aux bénévoles pour leur investissement.

Toute l'équipe de l'école de musique vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2024 pour toujours plus de musique.



CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le Centre Social et Culturel de Chasse sur Rhône vous propose de :

DEVENIR ACTEUR DE NOTRE NOUVEAU PROJET "Les promeneurs du matin"

Afin de lutter contre l'isolement des seniors **nous recherchons des volontaires** qui pourront les accompagner pour une balade dans le quartier, un rendez-vous chez le coiffeur, aller à la boulangerie, ...

Pour plus de renseignements contactez nous !
04.78.73.86.22

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE CHASSE SUR RHONE VOUS PRESENTE LE

CARNAVAL

Mardi 13 février
16h-19h

PLACE JULES FERRY
16H-19H30

BATUCADA, ECHASSIERS, MARIONNETTES GEANTES, STAND MAQUILLAGE, CREPES ETC...

RENSEIGNEMENTS AU 0478738622

Pour toutes informations
Tél. 04 78 73 86 22
direction@centresocial-chasse.fr
accueil@centresocial-chasse.fr

ATELIERS INFORMATIQUES

2 HEURES PAR SEMAINE
10 SÉANCES AVEC UN ANIMATEUR QUALIFIÉ

Vous souhaitez vous initier aux outils numériques ? Alors cet atelier est fait pour vous !
Renseignements au centre social
TARIF AU QUOTIENT FAMILIAL

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE CHASSE SUR RHONE VOUS PROPOSE UNE

Chasse aux oeufs en famille

SAMEDI 23 MARS 2024

Au bassin nautique

De 13h30 à 16h30

N'oubliez pas vos paniers !
Droit d'entrée à régler sur place
Possibilité de goûter sur place
Des surprises vous attendent !

Consultez notre page facebook :
[Centresocial-ChassesurRhône](https://www.facebook.com/Centresocial-ChassesurRhône)



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

En ce début d'année 2024, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de réussite ! Pour entamer cette nouvelle année, nous souhaitons mettre en lumière quelques-uns des visages qui animent nos activités. Ainsi vous pourrez découvrir nos intervenantes danse, avec Kamela, qui insuffle son dynamisme dans les cours de zumba, Nora, une artiste de la danse africaine et nous sommes ravis d'accueillir Tiphaine, notre nouvelle professeure de danse classique et modern jazz.

Nora : Danse Africaine

Nora est une passionnée qui a transformé son amour pour la danse en une aventure riche en découvertes culturelles et en actions humanitaires. Enthousiasmée par un spectacle alliant cirque et danse africaine, Nora a découvert une joie authentique à danser pieds nus et à être en communion avec la terre. Ses voyages en Afrique, l'ont inspirée à créer l'association Jigi (espoir en dialecte malien) pour des actions humanitaires. Suite à des stages réussis avec l'école de musique de Chasse, Nora propose désormais des cours hebdomadaires de danse africaine. À travers la danse africaine, Nora souhaite offrir à chacun une expérience immersive de la culture africaine. Les cours incluent une écoute musicale pour familiariser les participants aux rythmes envoûtants des percussions africaines, les invitant à se laisser porter par les vibrations musicales. À partir de 16 ans : jeudi de 18h45 à 20h15

Zumba et Fitness avec Kamela

Rythme et Bien-Être au cœur de la Zumba et du Fitness à la MJC. Depuis sa tendre enfance, Kamela est fascinée par la danse et la musique, son amour pour la Zumba s'est concrétisé lorsqu'elle a été invitée à monter sur scène pour une chorégraphie avec sa professeure. Elle obtiendra sa Licence Zumba et Zumba kids. En tant que professeur, Kamela s'engage à aider ses danseurs à atteindre leurs objectifs de forme et de bien-être. Parmi les moments mémorables, la représentation de la Zumba Kids pour la fête de la musique en 2022 reste une belle réussite. Kamela crée une ambiance chaleureuse et conviviale dans la section Zumba. Ado & adultes : Lundi de 19h à 20h /Mercredi de 19h45 à 20h45 /Zumba Kids (2011/2017) : Lundi 17h45 à 18h45



Accueil du public MJC
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 16h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Tél. : 04 72 24 29 63

Consulter notre site internet : <https://emchasse.com>



Tiphaine : Danse Classique et Modern Jazz à la MJC

Diplômé d'État, sa pratique de la danse devient une source d'inspiration et d'épanouissement. Tiphaine a commencé la danse à l'âge de 4 ans, découvrant rapidement sa vocation pour la danse classique et le jazz. Tiphaine est notre toute nouvelle professeur de danse. Attirée par les aspirations et les projets de développement artistique de la MJC, elle a rejoint l'équipe avec enthousiasme. En parallèle, elle continue d'épanouir sa créativité en tant que danseuse professionnelle dans des troupes itinérantes dans toute la France. Elle souhaite plonger ses élèves dans la richesse culturelle de la danse, explorant son histoire et ses spectacles. Tiphaine a pour objectif d'organiser des sorties pour assister à des représentations, des projections vidéo et élargir la vision artistique des danseurs et danseuses, elle vise à les amener sur scène lors du gala de fin d'année pour une grande représentation. Tous les mercredis salle Jean Marion de 9h30 à 17h30

Voici quelques acteurs engagés de la MJC, dévoués à proposer des activités enrichissantes et épanouissantes à toute la population de Chasse-sur-Rhône et de ses environs. Nous ne pouvions tous vous les présenter, il manque bien sûr : les professeurs de judo, de hip hop, de gym, de dessin, de Yoga, de Théâtre, les bénévoles du badminton, de la peinture sur soie, de la MJC amitié, du patrimoine... comme vous avez pu le lire ce sont tous des passionnés ! N'hésitez pas à venir essayer nos activités, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la MJC.



Interview

L'ASCENSION D'UN JEUNE CHAMPION DE BOXE, GRÉGORY GUERDENER

À seulement 17 ans, Grégory Guerdener, évoluant dans la catégorie poids lourd/léger, suscite la fierté du Chasse Fight Club et de toute sa famille. Il a brillamment remporté plusieurs championnats, dont le titre de vice-champion de France.

Depuis son plus jeune âge, Grégory observait son grand frère asséner des coups aux sacs de boxe. La boxe est ancrée dans sa culture personnelle : une pratique qui débute dès le plus jeune âge, qui fait partie de l'école de la vie et définit un moyen de défense.

Grégory a rejoint l'association de Kevin Copin, le Chasse Fight Club, pour apprendre les techniques et les subtilités de cette discipline sportive.

“ J'ai intégré le club à l'âge de 15 ans, j'ai vu mon coach entraîner les meilleurs. [...] Un jour, il m'a fait combattre en sparring, et ils ont réalisé que j'avais un bon niveau.”

Grégory s'entraîne rigoureusement, transformant la boxe en une véritable passion.

“ Ce qui m'intéresse le plus, c'est la stratégie du sport, les angles d'attaque. Dès que je vois une ouverture, je fonce. [...] Au début des combats, j'étais très stressé, mais une fois devant mon adversaire, je prends une grande inspiration, et tout va mieux. Le stress diminue.” Il aspire à entamer une carrière dans le monde de

la boxe, conscient du travail acharné et des heures d'entraînement nécessaires. Sa particularité ? Les coups par le haut. Initialement attiré par la boxe anglaise, Grégory a découvert le kickboxing, qui intègre la technique du “pied-point”, une pratique spécifique mêlant boxe et arts martiaux. Pour l'instant, Grégory assiste aux combats de ses camarades et ses coachs pour les encourager.

“ Grégory se prépare à relever de nouveaux défis en 2024 : J'ai trois combats en kickboxing, deux en light contact (championnat) et un en plein contact (championnat). Le light contact se concentre sur la touche, tandis que le plein contact implique des coups puissants.”

Il exprime sa gratitude envers son coach Kevin Copin pour la réalisation de cette interview.

Bonne chance à lui !



DE L'AGGLO

DU COTÉ

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : CHASSE SUR RHONE

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
La recherche de composés perfluorés (PFAS), débutée courant 2022, a mis en évidence leur présence dans l'eau distribuée à des concentrations élevées mais qui restent inférieures aux valeurs sanitaires actuellement définies pour limiter les usages.
Limite de qualité à compter de 2023 : 0,1 microgramme/L

A

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 40 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 354 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages de Ternay. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement physico-chimique et de désinfection.

Votre réseau alimente 6308 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : SUEZ - EAU FRANCE

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 37
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 24
Valeur moyenne : 10,5 mg/L
Valeur maxi : 13 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité - Présence de traces de pesticides

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5
Nombre de mesures : 1,079
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0,033 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 24
Valeur moyenne : 24,2 °f
Valeur maxi : 26,2 °f

SOMME DE 20 PFAS

Réglementation 2023- Non intégré dans l'indicateur global qualité 2022

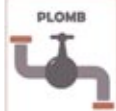
Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 0,139 microgramme/L
Valeur maxi : 0,155 microgramme/L

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

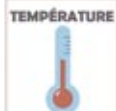
Quelques conseils



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/07/2023

INFOS

POUR

Collecte des sapins de Noël : pensez à recycler votre sapin après les fêtes !

La Mairie réitère la collecte des sapins, qui connaît chaque année un grand succès auprès des habitants. La collecte annuelle des sapins aura lieu du 27 décembre 2023 au 31 janvier 2024 avec 7 lieux de points de collecte.

Retrouvez les points de collecte au plus près de chez vous :

- Parking d'Intermarché (au niveau du Buffalo Grill)
- Intersection de la Montée des Estournelles
- Complexe sportif de Moleye
- Place Jules Ferry
- Parking de l'école maternelle du Château (quartier du Château)
- Rond-point Lounes Matoub (quartier des barbières)
- Avenue Frédéric Mistral (en face du bâtiment Signal)
- Allée des Aubépines (hauteurs de Chasse-sur-Rhône)

Rappel : seuls les sapins verts, dépourvus de neige artificielle, de décorations et de pied en béton, seront acceptés. Les supports en bois qui accompagnent les sapins sont également collectés. Ces consignes permettent de faciliter le recyclage des sapins.



En participant à la collecte, chaque habitant participe à la revalorisation des sapins qui seront réutilisés pour les massifs de la ville.

Création d'un nouveau service passeport et cartes d'identité en Mairie !

En réponse à l'augmentation des demandes de pièces d'identité à la suite de la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place un programme d'urgence visant à accélérer le processus de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité.

Dans le cadre de cette initiative, la Municipalité a récemment tenu à se doter d'un système de collecte de données biométriques. Vous avez la possibilité de vous rendre à la mairie pour obtenir ces documents officiels.

Comment ça marche ?

Afin de simplifier les démarches administratives, vous pourrez prendre directement rendez-vous en ligne sur le site chasse-sur-rhone.fr dans la rubrique « démarches en mairie » ou sur le site officiel du gouvernement service-public.fr.

Vous trouverez la liste des pièces à fournir pour l'établissement de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Attention, Il est impératif de respecter l'heure fixée. En cas d'empêchement, il est fortement conseillé d'annuler le rendez-vous en ligne ou en contactant le service de la mairie.

Informations à savoir

Les passeports sont valables 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs
La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour un adulte et 10 ans pour un mineur

Contact : cni@chasse-sur-rhone.fr



INFOS

Application Pajemploi

L'application qui accompagne les parents employeurs et leur assistant maternel au quotidien. Elle est conçue pour et avec les parents et les assistants maternels. Elle a pour objectif de répondre de manière innovante à leurs besoins. Les fonctionnalités disponibles sur l'application sont le résultat de nombreux échanges avec les utilisateurs.

L'application est compatible avec iOS et Android.



Disponible dans
App Store



DISPONIBLE SUR
Google play



PATRIMOINE

Chasse et ses quartiers



Plan du Cadastre Napoléonien en 1824

ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2023 - 4^e trimestre
DJOUDER Alicia
PACALIN PICOT Giacomo
DE SANTA Mahé

né(e) le
1^{er} octobre
2 octobre
13 octobre

Félicitations...

2023 - 4^e trimestre
DIACONU Molina / CHIRILA Andrei

mariés le
4 novembre

Ils nous ont quittés...

2023 - 4^e trimestre
VOCANSON Robert
SMILI Arab
VEYSSEYRE Jacques
ROMERO Armando

décédé(e) le
8 octobre
13 octobre
27 octobre
20 novembre

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatscivil@chasse-sur-rhone.fr

Comme vous pouvez le voir sur le plan ci-dessus, Chasse ne comportait pas beaucoup d'habitations en 1824 et n'était divisé qu'en quelques quartiers. Voici les principaux : Le petit Chasse (Quartier de la gare), le Grand Chasse (Quartier de l'Eglise), Le Bourg de Chasse (Quartier du Village), Les tuileries d'Escalières (Vers le chemin de halage), Champ Souffray, Trambas et Château Gaillard.

Jusqu'en 1853 Chasse et Seyssuel ne formaient qu'une commune « Seyssuel-Chasse » et c'est le 23 avril 1853 que la séparation a été effective. Puis le 15 novembre 1932 Chasse est devenue Chasse-sur-Rhône.

Sur les cartes en 1937, d'autres noms de quartiers apparaissent qui sont proches de ceux d'aujourd'hui. Les Espinasses, Les Courrenchères, Garenne, Charneveaux, Georgelières, les Roues, Soulines, Charmotte, Chatenay, Les Maullies, etc.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC s'est donnée pour mission en 2024, de faire un recensement des quartiers et rues de Chasse depuis 1824 jusqu'à nos jours, et de trouver l'historique de chaque nom donné.

Cela fera certainement l'objet d'une future exposition.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

En 2023, notre cap n'a pas changé, il demeure celui pour lequel vous nous avez élus. L'action de la municipalité lors de cette année a été jalonnée par beaucoup de réalisations. Les plus marquantes restent le maintien du bouclier tarifaire, l'installation d'une tyrolienne pour les petits Chassères, l'acquisition d'un nouveau mini-bus pour nos associations, le prolongement de la phase d'installation des caméras de vidéoprotection, les investissements d'ampleur pour nos écoles ou encore la consécration

d'une vie culturelle et dynamique au sein de notre Ville ! En 2024, vous pourrez compter sur notre travail et notre détermination pour poursuivre les nombreux projets en cours. Cela passera notamment par la continuité des travaux de réfection de notre voirie, en particulier sur la rue de la République et de la Convention. Vous pourrez compter sur nous, pour toujours vous inclure dans nos réflexions, à l'image du Conseil des sages qui permettra à notre municipalité de profiter du regard avisé de nos aînés.

Malgré la période d'inflation, sachez que l'ensemble de ces avancées se poursuivent en préservant des finances saines, grâce à un fort taux de subventions et dans la continuité du désendettement actuel de la Ville ! Comme depuis le début du mandat, nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer si vous avez des questions ou des problèmes à nous faire remonter. **N'hésitez pas à contacter la Mairie ! L'ensemble de la majorité municipale vous souhaite une très bonne année 2024 !**

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Dans le petit Chassère du 13 oct 2023, la municipalité se dit à l'écoute des habitants mais l'est-elle réellement ?! En effet les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école formulent régulièrement des doléances telles que : 1^{er} Pas de trottoir, exemple : rue de la République, rue Jean Moulin, rue de la Convention, 2^e Pas de respect de la limitation de vitesse. 3^e Non respect des panneaux de signalisation, exemple : sens interdit, zone 30 kmh, stationnement réglementé. Une action plus répressive de la police municipale

concernant le non respect des règles de circulation aurait sûrement un effet mais il faudrait une réelle volonté de la municipalité. Toutes ces doléances si elles étaient solutionnées permettraient le bien vivre ensemble. Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2024

@agiresemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr – 07.49.59.07.91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

La grande comédie municipale du climat !

Le maire a déclaré l'urgence climatique, brandissant fièrement l'étendard de la vertu écologique. Il a même promis de créer une commission pour évaluer chaque décision sous l'angle environnemental. Nous étions prêts à applaudir, jusqu'à ce qu'on découvre par hasard que **les repas de la cantine des écoles arrivent depuis la frontière Suisse**. Vous ne rêvez pas, nos assiettes font des escapades transfrontalières au lieu de passer par la cuisine centrale de Vienne. **Il semble**

que les émissions de CO2 aient pris des vacances. Chapeau bas pour la cohérence, on est au top ! En ces temps difficiles, il est essentiel de connaître **le rôle indispensable des membres élus de l'opposition**. Nous sommes les gardiens de la démocratie et **nous nous efforçons sans relâche de demander des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir**. Malgré les obstacles, nous persistons dans notre engagement en faveur de la transparence, de la responsabilité et d'une ville dont les actes s'accordent avec les paroles.

Pour cette nouvelle année, nous renouvelons notre engagement en faveur d'un véritable changement et nous restons au service de tous : citoyens, associations, indépendants, usagers... Nous adressons nos vœux les plus chaleureux à tous les habitants.

Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com

ROGER MARTIN AURA
PROFESSION ENTREPRENEUR

BTP INDUSTRIES ENERGIE ENVIRONNEMENT
SERVICES PROMOTION IMMOBILIÈRE DOMAINE VITICOLE

« Ensemble, construisons le Présent et traçons l'Avenir »

rm.aura38@rogermartin.fr
Tél : 04 78 73 07 46
254 Chemin des Platières - 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE

VERTAILLES
Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE
ABATTAGE
SOINS AUX ARBRES
TRAVAUX TOUTES HAUTEURS
TAILLE DE HAIES
GESTION DES DÉCHETS

RECRUTE

06 20 68 05 97
contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

DEKRA
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38

AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr

Janvier 2024

Samedi 13 à 10h30

Vœux du Maire

Salle Jean Marion

Samedi 13 et dimanche

14 janvier de 10h à 17h

Musée numérique

de la Micro-Folie

Château



Samedi 20 janvier à 10h

« L'appel de la forêt »

spectacle pour petits et grands

Salle Jean Marion

Dimanche 21 janvier

• Matinée boudin par l'ACCA

Restaurant scolaire

• 12h - Banquet de la Saint

Vincent par les Vignerons

Salle Jean Marion

Vendredi 26 à 20h et

samedi 27 à 18h

Concerts de rock

Salle Jean Marion

Février 2024

Jeudi 1^{er} février de 7h30 à 20h

Dons du sang - Salle Jean Marion

Samedi 3 février à 19h

Diner dansant par la communauté

des Arméniens - Salle Jean Marion

Vendredi 9 février

• Spectacle clowns de théâtre

à 20h30 « Filomène et Félix :

impromptu » - Château

• Ludomobile de 10h-12h et

de 13h15-18h - Salle Jean Marion

Samedi 10 et

dimanche 11 février

de 10h à 17h

Musée numérique

de la Micro-Folie

Château



Dimanche 11 février

à partir de 8h

Foulées de Chasse-sur-Rhône

par Sang pour Sang Sport

Salle Jean Marion

Lundi 12 février à 18h30

Conseil municipal

Salle Jean Marion

Mardi 13 février

Carnaval - par le Centre social

Paul Vittoz - Place Jules Ferry

Jeudi 15 février à 19h

Conférence « Bienvenue

en Anthropocène » par l'UPOP

Château

Samedi 17 février

Matinée cochonaille

par l'école du Club de Rugby

Restaurant scolaire

Mars 2024

Dimanche 3 mars

• Tripes & diots par l'ASREC

Restaurant scolaire

• Vide grenier par le GS Basket

Gymnase

Vendredi 8 mars à 20h30

Spectacle humour

« Quelle vie de mère »

Château

Samedi 16 mars

• Vente de tartiflette

par le Chasse Voley Ball

Restaurant scolaire

• Soirée dansante

de la Saint Patrick par les

Sauveteurs - Salle Jean Marion

Mardi 19 mars à 17h

Cérémonie du 61^e

anniversaire du cessez-le-feu

en Algérie et hommage

aux victimes civiles et

militaires de la guerre

d'Algérie et des combats

en Tunisie et au Maroc

Monument aux morts

Samedi 23 et dimanche 24 mars

Week-end musée numérique

Micro-Folie X Musi Classik

Concert, ateliers, etc.

Soirée de clôture

à partir de 17h

Château



Avril 2024

Vendredi 5 avril de 10h à 12h30

et de 13h15 à 18h

Ludomobile

Salle Jean Marion

Samedi 6 avril

Lofo par les Jeunes Sapeurs

Pompiers

Salle Jean Marion

Dimanche 7 avril

Vide grenier par l'association

Bien Vivre Ensemble

Place Jules Ferry

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



**Du 26 décembre 2023
au 31 janvier 2024**

- Entrée du parking Géant
- Intersection de la Montée des Estournelles
- Complexe sportif Moleye
- Parking école maternelle du Château (quartier du Château)
- Rond-point Lounes Matoub (quartier des Barbières)
- Avenue Frédéric Mistral (en face du bâtiment Signal)
- Allée des aubépines (hauteurs de Chasse-sur-Rhône)

